

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2	Envoyé en préfecture le 21/09/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance		Reçu en préfecture le 21/09/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération		Publié le 21/09/2026 ID : 032-213202088-20260915-2026SEPT15_394-DE
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.5.5	Finances locales Subventions accordées - autres

DEPARTEMENT
DU GERS
...
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

21

Séance Publique ordinaire du **15 septembre 2026**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 4 septembre 2026, s'est rassemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, M. Xavier BALLENGHIEN, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Marc DUGROS, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, M. Laurent LAMEILLE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, Émilie PICAMILH, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Philippe BATTISTON
M. Bernard LERICHE
M. José-Louis PEREIRA
Mme Corinne QUEVILLY
Mme Fabienne WEIDMANN

Ont donné procuration :

M. Philippe BATTISTON à Mme Véronique LÜHMANN
M. Bernard LERICHE à M. Loïc DE LARTIGUE
M. José-Louis PEREIRA à M. Julien PELLICER
Mme Corinne QUEVILLY à Mme Odile SCHAAP
Mme Fabienne WEIDMANN à Mme Françoise ARMENGOL

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Adrien FORET

Objet : Proposition de versement d'une subvention exceptionnelle au titre de 2026 au Collectif SIAE 32

RAPPORTEUR : Sylvie COUDERC, Adjointe au Maire chargée des ressources humaines, des travaux, de la voirie, des espaces verts, des relations avec les concessionnaires eau et assainissement

Le Collectif SIAE 32 organise du 5 au 8 octobre
l'Insertion par l'Activité Economique », à laquelle participer

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026
ID : 032-213202088-20260915-2026SEPT15_394-DE

Pour concrétiser ce projet, le SIAE 32 sollicite le soutien financier de la commune pour couvrir une partie des frais de communication.

Madame l'adjointe au maire propose à l'assemblée de leur allouer une subvention de 300 €, par le biais de la convention accord cadre, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à la majorité avec 2 abstentions (Mmes Marie-Hélène Lagardère et Odile Schaap), 3 oppositions (MM. Xavier Ballenghien et Joël Van den Bon et Mme Corinne Quevilly), décide verser à l'association « Collectif SIAE 32 », via la structure « Garos Services » une subvention exceptionnelle de 300 €,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Adrien FORET



Le Maire,
Julien PELLICER



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 21 SEP. 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 21 SEP. 2026